



CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBELLET COMPTE RENDU du 15 mai 2017

Nombre de membres afférents au Conseil : 15 / En exercice : 15
Présents -11 Votants : 13 (dont 2 pouvoirs)
Date de la convocation : 5 mai 2017
Date d'affichage : 19 mai 2017

L'an DEUX MILLE DIX SEPT, le quinze mai à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal de MONTBELLET, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Thérèse DREVET, Maire.

Etaient présents

Marie-Thérèse DREVET, Jean-Pierre CORSIN, Sébastien BORNUIAT, Marie-Claire HUSSON, Isabelle SALLIN, Laurent RICOL, Bruno GALLI, Maryse CHARVET, Jérôme ANDRE, Jean-Luc BAUDRAS, Dominique DECINA

- Absents avec pouvoirs :

- Fabrice PONSOT pouvoir à Marie-Thérèse DREVET
- Sylvie CARNEIRO DA SILVA pouvoir à Isabelle SALLIN

- Absents excusés :

- Jean- Eric POGGI
- Guillaume NERAT DE LESGUISÉ

Rappel de l'ordre du jour :

- Dossier salle polyvalente : situation
- Chambre d'agriculture : dossier épandage
- Compte rendu des réunions intervenues
- Questions diverses

1/ Lecture du compte rendu de la séance du 3 avril 2017

Approuvé à l'unanimité

2/ Dossier salle polyvalente

Mme le Maire fait le compte-rendu de la commission chargée du dossier :

- L'avant projet sommaire a été réétudié,
- une présentation sommaire des lots techniques est intervenue.
- Suite à la rencontre avec le SDIS, la salle polyvalente, après rénovation, passera en 3ème catégorie

- Un diagnostic amiante est intervenu. Aucune trace d'amiante n'a été relevée.

Des compléments de travaux ont été sollicités, à savoir :

- le changement des fenêtres de la cuisine et des toilettes,
- la suppression des poteaux côté terrasse où sera installé le bar
- rafraîchissement des murs (peinture) de la cuisine.

- Subvention DETR : Les travaux de rénovation de la salle polyvalente (début des travaux prévus au dernier semestre 2017), la commune déposera un dossier en 2017 auprès de la Préfecture.

- 2/ Chambre d'agriculture : dossier d'épandage

Mme le Maire informe l'assemblée délibérante d'un entretien sollicité par la Chambre d'Agriculture, concernant la mise en place d'un plan d'épandage sur plusieurs terrains privés, de boues venant de la station d'épuration de VIRE-FLEURVILLE. Les terrains concernés appartiennent à deux agriculteurs de VIRE.

Considérant que la Commune reçoit les boues du SITEAM (STEP de MACON) ainsi que les effluents de la Cave de Viré, et subissent de nombreuses contraintes pour les champs captants du val de Saône, les conseillers présents, dans un souci de préservation de la qualité de l'eau et des rivières (la commune adhère à un comité de rivières), s'opposent à l'unanimité (- une abstention) à toute mise en place d'un plan d'épandage supplémentaire.

3/ Compte rendu des réunions intervenues

- **Communauté de Communes** : la prochaine réunion est fixée à Montbellet ce jeudi 18 et est ouverte au public.
- . **Adressage** : un nouveau rendez- vous est prévu pour finaliser le dossier.
- **Travaux de voirie** : le point à temps sera réalisé fin mai début juin sur la commune.
- **les permanences** pour les élections législatives sont établies
- **CECL / PEDT** : le plan établi arrive à échéance en juin 2017, Mme le Maire souhaite que les élus engage une réflexion sur le devenir des rythmes scolaires. Il convient également de suivre l'actualité. Une réunion de concertation interviendra avec les services concernés (CECL, élus, parents, enseignantes).
- **PLUI** : la commission au niveau intercommunale travaille sur le dossier. 2 délégués par commune sont nécessaires pour le recensement du petit patrimoine. Pour Montbellet, le recensement a été établi lors de l'élaboration du PLU mais il est nécessaire de le réactualiser. Le recensement est effectué en collaboration avec le Pays d'Art et d'Histoire. Les élus s'octroient un temps de réflexion.
- **Régularisation : mise à jour du plan cadastral** : un administré a effectué un bornage pour valider la division de son terrain avec le domaine public, qui nécessite une cession du domaine public, conformément à l'article L.141-3 du code de la voirie routière. La mise à jour concerne 41 m2. Le conseil valide la décision.
- **Mise à disposition** de macarons pour l'utilisation des déchetteries de PERONNE et TOURNUS. Une demande doit être effectuée auprès du secrétariat de mairie. Un macaron par foyer est autorisé.

- **Enquête publique à venir** : Une enquête publique relative au projet de curage et plan de gestion du canal navigable et du port de PONT DE VAUX va se dérouler du 6 juin au 8 juillet 2017 sur les communes de PONT DE VAUX, REYSSOUZE, et MONTBELLET.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie de MONTBELLET le mercredi 28 juin 2017 de 9h à 12h. Le dossier technique sera à disposition du public durant cette période.

- Mr CORSIN a assisté à une réunion en présence de la DRI et APRR, portant sur des travaux de renforcement du tablier du pont de l'autoroute situé le long de la RD 55 entre Mirande et Marfontaine. Ces travaux seront effectués en 2018 mais d'ores et déjà, APRR, organise des réunions de concertation avec les organismes compétents, compte tenu de l'ampleur des travaux à réaliser sur l'ouvrage. Les travaux prévus impacteront sur la libre circulation de la RD.

La séance est levée à 22h30

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans sus dits, ont signé au registre les membres présents.